



HAL
open science

Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolution en cours

Patrick Mundler, Catherine E. Laurent

► **To cite this version:**

Patrick Mundler, Catherine E. Laurent. Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolution en cours. *Ruralia : revue de l'Association des ruralistes français*, 2003, 12-13, pp.239-257. hal-02673883

HAL Id: hal-02673883

<https://hal.inrae.fr/hal-02673883>

Submitted on 31 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Patrick Mundler et Catherine Laurent

Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolutions en cours

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Patrick Mundler et Catherine Laurent, « Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolutions en cours », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003, mis en ligne le 26 janvier 2005, consulté le 16 mars 2014. URL : <http://ruralia.revues.org/336>

Éditeur : Association des ruralistes français

<http://ruralia.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://ruralia.revues.org/336>

Document généré automatiquement le 16 mars 2014. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Patrick Mundler et Catherine Laurent

Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolutions en cours

- 1 La flexibilité est au cœur des débats concernant les transformations de la production et du travail. Elle peut être définie comme étant la capacité d'un système à s'adapter rapidement en situation d'incertitude ¹. Mais la flexibilité s'inscrit également dans le débat plus large qui valorise l'autonomie, la responsabilité, la créativité des individus et des collectifs de travail. Qualifiée parfois de « dynamique », elle s'est imposée comme étant une caractéristique intrinsèque des mutations économiques, politiques et technologiques des années 1990. Sur le plan économique, pour ce qui concerne l'organisation du travail, elle oppose depuis une quinzaine d'années les approches d'inspiration keynésienne (politiques de la demande nécessitant une certaine stabilité des conditions de production et de travail) aux approches néo-classiques qui privilégient les explications des difficultés économiques et du chômage par les pesanteurs réglementaires et institutionnelles ².
- 2 L'émergence du thème de la flexibilité est étroitement liée au « nouvel esprit du capitalisme » pour reprendre le titre de l'ouvrage de Luc Boltanski et Eve Chiapello ³. Il apparaît dans un contexte organisationnel nouveau marqué par la valorisation d'individus réactifs (des « porteurs de projets »), s'appuyant sur leurs compétences et sur leur capacité à s'insérer dans des organisations informelles (des réseaux). Pour ces individus, la flexibilité se traduit dans ce cadre par la demande qui leur est faite « de faire preuve de souplesse, d'être prêts à changer sans délai, de prendre continuellement des risques, de s'en remettre toujours moins aux règlements et aux procédures formelles » ⁴.
- 3 Ce débat sur la flexibilité du travail touche tous les secteurs d'activité. Dans l'agriculture, de nombreux facteurs conduisent les agriculteurs à rendre leur système plus flexible. Il y a tout d'abord la montée des incertitudes qui a pour source essentielle les changements successifs qui ont affecté les modes de soutien à l'agriculture depuis le milieu des années 1980. Auparavant sécurisés par des prix soutenus dans la plupart des grandes productions, de nombreux agriculteurs se sont spécialisés et ont accru leur production. La réduction des soutiens de marché dans la politique agricole commune a eu pour conséquence un report partiel sur les producteurs de base des incertitudes ⁵ résultant de l'instabilité structurelle des marchés agricoles. Cela n'a pas été sans conséquence sur les décisions individuelles que les agriculteurs prennent tant en termes de choix productifs que d'investissement ⁶ et sur les nouvelles stratégies qu'ils sont incités à mettre en œuvre.
- 4 On remarquera ainsi la place prise par ce qu'il est convenu d'appeler « les activités diverses liées à l'exploitation agricole », soit l'adjonction de nouvelles activités telles que l'agro-tourisme, la transformation, la vente directe au sein même de l'exploitation ⁷, *etc.* Cette diversification est encouragée par les pouvoirs publics ⁸ car elle est susceptible de pérenniser des exploitations agricoles dont la taille est insuffisante pour garantir un revenu correspondant à un emploi agricole à plein temps. De plus, le maintien de ces exploitations est vu comme contribuant à occuper et entretenir les territoires ruraux et y fixer ainsi un certain nombre d'activités économiques.
- 5 Ces transformations concernent également directement le travail. En France, dans l'agriculture, contrairement à l'évolution constatée dans le reste de l'économie, la main d'œuvre reste essentiellement familiale. En 2000, 87 % des actifs permanents étaient encore des actifs familiaux ⁹. Mais la notion d'agriculture familiale, qui « reposait sur l'identité : une famille, une exploitation, une activité, un revenu, un patrimoine » ¹⁰ est en partie rompue, notamment parce que, de plus en plus, les activités professionnelles des ménages agricoles se différencient ou se diversifient.

- 6 On observe ainsi un accroissement significatif de la proportion de conjoints d'exploitant agricole ayant un emploi à l'extérieur de l'exploitation ¹¹. Cet accroissement n'est pas sans conséquence sur l'organisation du travail agricole, d'une part parce que l'agriculteur reste souvent seul à assurer les travaux quotidiens, d'autre part parce que le conjoint salarié est de son côté de plus en plus soumis à des contraintes de flexibilité (variations d'horaires, temps partiel subi, travail le week-end,...) qui entraînent des conséquences sur l'organisation familiale ¹².
- 7 Certes, l'adaptation des ménages agricoles au contexte économique auquel ils sont confrontés n'est pas un phénomène nouveau. Mais nous voudrions montrer ici que, concernant le travail, la nature même de la flexibilité assumée par les ménages agricoles change. Nous verrons également que les transformations structurelles des collectifs de travail agricoles peuvent être contradictoires avec certaines exigences d'organisation du travail qu'impose le nouveau contexte de l'agriculture.

Les diverses formes de flexibilité du travail agricole

- 8 Concernant l'organisation du travail, on distingue classiquement deux types de flexibilité : la flexibilité interne et la flexibilité externe ¹³. La première consiste à organiser une mobilité interne de la main d'œuvre par la polyvalence, la formation ou une organisation souple du temps de travail. La seconde, consiste pour une entreprise à moduler sa force de travail en fonction de ses besoins, notamment en ayant recours à la sous-traitance ou à toutes les formes de contrats de travail autres que le Contrat à durée indéterminée à temps plein.
- 9 Daniel Mercure ¹⁴ va plus loin en distinguant quatre formes de flexibilité (technique, fonctionnelle, financière et numérique), qui peuvent s'articuler aux deux types définis ci-dessus de la manière suivante :

[Voir document annexe 1]

- 10 La *flexibilité technique* correspond à l'introduction dans le système productif de techniques adaptables permettant de modifier aisément la production. Ainsi, les systèmes de production associés au « toyotisme » reposent-ils sur cette forme de flexibilité qui associe des machines permettant d'effectuer diverses tâches et une main d'œuvre moins spécialisée que dans les systèmes tayloristes ¹⁵. La *flexibilité fonctionnelle* repose davantage sur la polyvalence des travailleurs qui, dans l'absolu, peuvent être mobilisés dans tous les aspects de la production. La *flexibilité financière* recouvre toutes les pratiques visant à ajuster les coûts de production (investissements, salaires,...) aux variations d'activité. Moins que la quantité de facteurs de production, c'est leurs prix qui donnent lieu à une gestion s'ajustant au plus près des évolutions du marché. Elle est généralement assimilée à une flexibilité externe, mais nous verrons que du fait des rapports de production propres aux exploitations agricoles familiales, elle peut également être interne. La *flexibilité numérique* recouvre au contraire un ensemble de pratiques qui vise à faire varier le volume de main d'œuvre en fonction des besoins. Le développement des contrats temporaires ou à temps partiel (avec parfois des horaires qui s'émiettent au cours de la journée) traduisent l'accroissement de cette forme de flexibilité. Là encore, elle est généralement externe, mais peut, du fait de la forte présence du travail familial, être interne dans le secteur agricole.
- 11 Ces diverses formes de flexibilité ne sont pas systématiquement compatibles et ne peuvent pas être mobilisées simultanément par un entrepreneur. Ainsi, la flexibilité fonctionnelle suppose une adhésion des salariés à la stratégie de l'entreprise, alors que la flexibilité numérique a un effet démobilisateur ¹⁶. Plus globalement, la flexibilité a un coût selon les choix effectués : si un entrepreneur privilégie sa capacité à réagir rapidement face à une variation de marché, il peut se trouver temporairement en situation de surcapacité (en capital ou en travail). Inversement, le choix d'une réduction conjoncturelle de ses facteurs de production réduira sa réactivité ¹⁷.
- 12 Bien étudiée dans le cadre des entreprises employant de la main d'œuvre salariée, la recherche des formes de flexibilité mobilisées dans les systèmes reposant pour l'essentiel sur le travail familial pose d'autres questions. En effet, en France, l'agriculteur est dans la plupart des cas son propre employeur et cumule les fonctions d'entrepreneur et de travailleur. Les choix du ménage

et ceux de l'entreprise sont faits, pour l'essentiel, par les mêmes personnes. Cela traduit, entre autres, l'impossibilité de faire jouer certaines formes de flexibilité numérique, la main d'œuvre étant une charge fixe.

L'organisation du travail en agriculture : une flexibilité à la fois financière et numérique

- 13 En France, l'étude du travail en agriculture a jusque dans les années 1990 privilégié des approches visant d'abord à rendre compte des temps consacrés aux différents travaux. Dans l'immédiat après guerre, le travail agricole fut observé dans l'esprit des principes du « taylorisme », avec notamment la création en 1945 de l'Institut d'organisation scientifique du travail agricole. Mais du fait du caractère essentiellement familial de la main d'œuvre agricole (les principes de spécialisation des travailleurs et de division des tâches ne s'appliquent pas), ces approches montrèrent rapidement leurs limites¹⁸. En revanche, les méthodes d'analyse du travail, reposant sur la mesure de sa durée, continuèrent à servir de référence. Ainsi, presque simultanément, plusieurs recherches furent engagées à la fin des années 1980 visant à évaluer la durée du travail agricole à partir d'enregistrements des temps de travaux (méthode des budgets temps)¹⁹. Nous ne discuterons pas ici des difficultés méthodologiques de ce type d'approche. Notons simplement que les auteurs de ces travaux ont eux-mêmes souligné les limites de cette méthode, liées notamment à la sincérité des enregistrements et à la représentativité des données obtenues.
- 14 Cependant, quelques éléments concernant la flexibilité peuvent être repérés dans ces travaux, qui peuvent se référer aux formes de flexibilité définies plus haut. Ainsi, Noëlla Jean et *alii*²⁰ font d'abord l'hypothèse que les agriculteurs réagissent à la crise en accroissant leur charge de travail (durée et intensité) et notent l'apparente contradiction qu'il y a entre l'agriculture où la crise se traduit par un accroissement du travail et les salariés de l'industrie pour lesquels, outre le chômage, la crise entraîne également une réduction des horaires²¹. On ne peut pas parler dans ce cas pour l'agriculteur de flexibilité numérique, dans la mesure où cette dernière se définit dans le cadre d'un coût du travail horaire difficilement modulable, mais plutôt d'une flexibilité financière (mais interne et non externe) qui consiste à ajuster le coût du travail aux conditions économiques en vigueur. L'agriculteur serait dans cette hypothèse contraint de travailler davantage, pour conserver son revenu annuel (ou en limiter la baisse). De manière concomitante, il investit moins ce qui peut contribuer également à accroître sa charge de travail par un ralentissement de la substitution du travail par du capital. On retrouve là un phénomène déjà décrit au début du siècle par Alexandre Tchayanov²².
- 15 Mais en réalité, l'analyse des résultats d'enquête montrait que, si les agriculteurs et surtout les autres actifs familiaux (conjoint, aides familiaux) avaient bien fourni davantage de travail sur la période étudiée (1970-1986), cette durée du travail ne variait pas du fait d'un ralentissement de la substitution du capital par du travail, mais au contraire du fait de sa progression. Plus exactement, les auteurs mirent en évidence un double mouvement de réduction du nombre d'actifs sur les exploitations obligeant ceux qui restaient à augmenter la durée et l'intensité de leur travail, et un accroissement du capital lié à des processus de modernisation et d'agrandissement. Des constats analogues ont été faits dans d'autres enquêtes²³. Ces résultats étaient cohérents avec ceux de recherches concernant les coûts humains du développement agricole réalisées par Michèle Salmona²⁴. Moins pénible physiquement (du fait de l'accroissement du capital), le travail agricole devient plus usant nerveusement et mentalement (davantage de surveillance, d'enregistrement des résultats, de calculs, maîtrise de techniques plus pointues, endettement,...). Ce processus est à la source d'un certain nombre de pathologies que l'auteur a observées et qui conduisent à relativiser le caractère marginalement « gratuit » d'un accroissement de l'offre de travail familial.
- 16 Plus que les chefs d'exploitation, ce sont les autres actifs (et spécialement les conjoints) qui assumèrent la flexibilité durant cette période. Dans la mesure où les chefs d'exploitations avaient déjà une forte charge de travail, Noëlla Jean et *alii*²⁵ ont noté que les autres actifs familiaux (conjoint, aides familiaux), qui disposaient d'une marge plus grande de souplesse,

étaient ceux pour qui le temps de travail pouvait enregistrer les plus grandes variations. La flexibilité financière se confond ici avec une flexibilité numérique qui permet aux agriculteurs de mobiliser autour d'eux une plus grande quantité de travail sans coût visible supplémentaire. Cette main d'œuvre permet de s'adapter à des contraintes changeantes ²⁶.

- 17 Outre ces dimensions de durée et d'intensité de travail, Michel Sebillotte ²⁷, pour la même période, insiste sur le fait que les méthodes d'enregistrement ne tiennent pas compte des aléas. Pour lui, les agriculteurs gèrent leurs ressources en travail de manière à conserver une marge de sécurité suffisante permettant de parvenir, quoi qu'il arrive, à réaliser le travail nécessaire. Ainsi, jusqu'au début des années 1990, en matière de travail la flexibilité observée en agriculture est principalement : une flexibilité financière obtenue par un abaissement du coût marginal du travail résultant d'un accroissement de l'offre de travail familial ; une flexibilité numérique garantie par une variation quantitative des ressources en travail, variation permise notamment par la disponibilité des conjoints (qui sont généralement des « conjointes »).

Les nouvelles formes de flexibilité

- 18 Pour l'essentiel, ces analyses ont été faites pendant une période de crise (baisse du revenu agricole, remise en question de la régulation du secteur) qui annonçait les transformations des conditions économiques et sociales de production en agriculture que nous avons rappelées en introduction. Loin d'être encore abouti, ce processus contribue néanmoins à renouveler profondément la manière de penser la production agricole. Une fraction des agriculteurs est amenée à rompre avec la logique de spécialisation pour s'engager dans une agriculture « marchande et ménagère » ²⁸ dont la multifonctionnalité est reconnue. S'il n'existe bien entendu pas un seul modèle de cette agriculture, on peut admettre toutefois qu'il s'agit d'une agriculture plus territorialisée, complétant son offre de produits par une offre de services, en élargissant la gamme des productions pour accroître la valeur ajoutée du travail familial. Dans ce contexte, les formes de flexibilité mobilisées évoluent-elles ?

- 19 Il est possible de commencer à répondre à cette question en s'appuyant sur des observations de terrain restituées par la littérature, sur des données statistiques décrivant les évolutions structurelles de l'agriculture et sur des enquêtes directes que nous avons réalisées dans le cadre d'un programme de recherche développé en Rhône Alpes (24 exploitations, 179 individus) ²⁹. La spécificité de cette recherche fut d'utiliser (en l'adaptant) une méthode spécifique d'observation et d'analyse du travail agricole : la méthode bilan-travail ³⁰ créée initialement pour l'analyse du travail en élevage. L'utilisation de cette méthode a permis de mettre en évidence les différentes formes de flexibilité mobilisées par les ménages agricoles rencontrés, ainsi que l'importance que revêt pour eux, la capacité de mobiliser de manière ponctuelle des travailleurs extérieurs à la cellule de base ³¹ (entraide professionnelle, coups de main familiaux ou de voisinage,...). Nous verrons également que les transformations structurelles des collectifs de travail agricoles peuvent être contradictoires avec certaines exigences d'organisation du travail qu'impose le nouveau contexte de l'agriculture.

Le rôle important des différentes formes d'aide et d'entraide

- 20 Les enquêtes réalisées en Rhône-Alpes au moyen de la méthode bilan-travail ont permis de mettre en évidence des phénomènes qui, s'ils étaient déjà connus, n'avaient pas été mesurés dans les travaux précédents. Ainsi, la place occupée par le travail non rémunéré dans les exploitations agricoles (notamment par les retraités) s'est avérée jouer un rôle important, non seulement en quantité, mais par le fait que l'exploitant dispose ainsi d'une réserve de travail mobilisable au moment où il en a besoin.
- 21 La place particulière des travailleurs non rémunérés dans la production agricole reste peu étudiée, bien qu'ayant été maintes fois remarquée. Jean-Louis Branjeon *et alii* ³² notent combien le caractère familial de l'exploitation permet de mobiliser un grand nombre de personnes de manière plus ou moins temporaire et souvent en marge de la législation du travail. Pour Jean-Marie Cellier et Jean-Claude Marquié ³³, « l'exploitation apparaît bien comme un système comportant une certaine souplesse interne de fonctionnement », mais cette souplesse provient selon eux essentiellement de la diversité de la cellule familiale. Pierre Rolle ³⁴ note,

- quant à lui, que ces mobilisations intermittentes de travailleurs extérieurs à l'entreprise ne la transforment pas fondamentalement, mais tout au contraire lui permettent de se perpétuer.
- 22 Cette participation peut être très restreinte (quelques heures dans l'année) ce que nos enquêtes ont confirmé avec toutefois un constat important : ce n'est pas tant la durée du travail qui compte dans de nombreux cas, que sa disponibilité à un moment précis qui permet d'être aidé au moment où c'est nécessaire ³⁵. On peut citer l'exemple de cet exploitant qui élève des veaux et a besoin trois fois par an (à l'arrivée des lots) de plusieurs personnes pour apprendre à chaque veau à se servir des nourrisseurs. Il s'appuie pour cela sur des ressources familiales et de voisinage. Dans d'autres activités Lionel Prouteau ³⁶ distingue deux types de bénévolat : celui pratiqué dans le cadre d'activités associatives (bénévolat formel) et celui pratiqué dans des réseaux de proximité, familiaux ou de voisinage (bénévolat informel). Pour cet auteur, le bénévolat informel se distingue du premier notamment parce qu'il « s'inscrit dans une sociabilité au quotidien mais ne témoigne guère d'un désir d'engagement impliquant une continuité voire une certaine responsabilité » ³⁷.
- 23 Ce qui est frappant dans le cas de la mobilisation ponctuelle de main d'œuvre dans les exploitations agricoles, c'est qu'elle relève de relations sociales qui mêlent le don, l'entraide professionnelle et l'entraide familiale. Si on peut admettre que l'aide que peuvent recevoir les agriculteurs de la part de parents, de voisins ou d'amis se rapproche sans doute d'une forme de bénévolat informel, elle s'en distingue toutefois par le fait que ce bénévolat s'inscrit comme une aide à l'activité professionnelle ³⁸ et par le fait qu'il semble au contraire durable et dépasse donc la seule sociabilité au quotidien. À plusieurs reprises, nous avons rencontré des situations dans lesquelles un ou plusieurs travailleurs intermittents et non rémunérés intervenaient pour une opération précise, voire en avait la responsabilité complète ³⁹.
- 24 Dans ce même article, Lionel Prouteau ⁴⁰ présente, à partir des résultats de l'enquête INSEE sur l'emploi du temps 1985-1986 ⁴¹, des données chiffrées sur la pratique du bénévolat par sexe, âge, catégories socio-professionnelles ou encore lieu de résidence. Il apparaît que les agriculteurs sont (avec les artisans et les chefs d'entreprise) ceux qui pratiquent le moins de bénévolat informel (28,8 % d'entre eux seulement feraient du bénévolat informel) : de même, toujours selon la même enquête, les habitants des communes rurales sont un peu moins bénévoles que ceux des communes urbaines. Il est possible d'interpréter cette relative faiblesse du bénévolat chez les agriculteurs de deux manières. On peut d'abord faire l'hypothèse que les agriculteurs sont surtout destinataires du bénévolat. Notons qu'en accord avec la législation du travail, les agriculteurs ne considèrent pas l'entraide professionnelle comme du bénévolat, mais comme faisant partie intégralement de leurs activités professionnelles. Même si dans l'esprit du législateur cette classification se justifie parce que l'entraide est censée répondre à des règles formelles de réciprocité, pour les agriculteurs, l'entraide reste considérée comme relevant des activités professionnelles même lorsqu'elle ne s'exerce pas dans un cadre formalisé et ne donne pas lieu à une réciprocité systématique.
- 25 En adaptant la définition de Gilles Allaire ⁴² du collectif de travail élargi, on observe que le nombre de personnes intervenant sur les exploitations ayant fait l'objet d'enquêtes directes (n = 24) varie de 4 à 17 personnes par exploitation (179 personnes en tout, soit une moyenne de 7,5 personnes par exploitation, hors interventions de professionnels comme les vétérinaires ou les entrepreneurs de travaux agricoles). Le type de relation entretenue entre les ménages agricoles et les différents travailleurs intermittents montre (tableau 1) la forte présence des familles, ainsi que celle des collègues et des voisins.

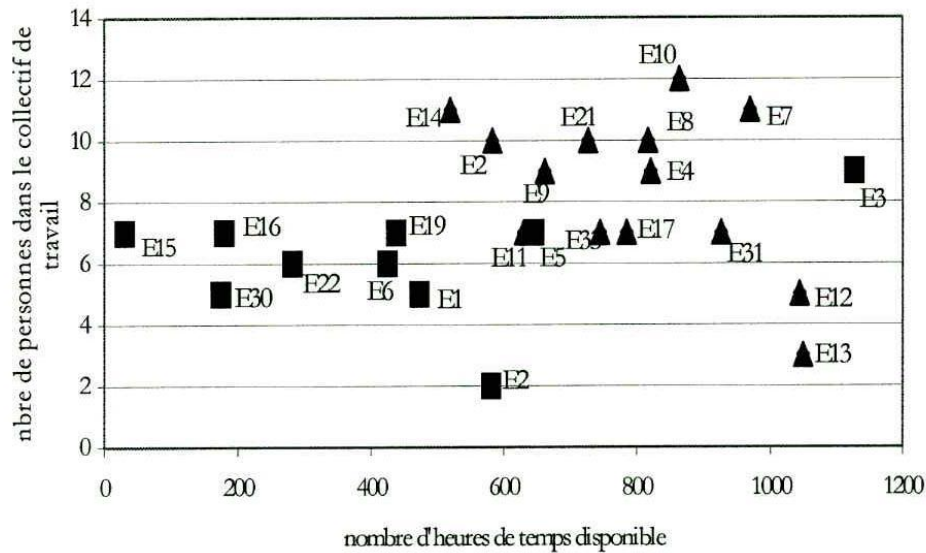
Tableau 1 : Les différentes catégories de main d'œuvre du collectif de travail dans 24 exploitations agricoles

Types de travailleur	Effectif
Chefs d'Exploitation	24
Conjoints	20
Descendants	23
Ascendants	17
Autres membres de la famille	21

Entraide professionnelle	40
Entraide voisinage	17
Stagiaires	7
Salariés (y.c. service remplacement)	6
Autres (amis,...)	4

- 26 L'entraide professionnelle fournit le plus gros « bataillon » de travailleurs occasionnels. Pour l'essentiel, cette entraide s'inscrit dans une relation de réciprocité (les personnes interrogées emploient davantage le terme de « voisin » pour caractériser une aide ponctuelle sans réciprocité), mais sans que cette réciprocité donne lieu à une comptabilité précise des heures. En termes d'activités, la plus grande partie de l'entraide professionnelle se fait autour des chantiers collectifs d'ensilage. Ces chantiers mobilisent également les épouses, qui se doivent d'accueillir autour d'un repas abondant les différents participants aux chantiers. Pour celles qui travaillent à temps plein à l'extérieur, ou pour les agriculteurs célibataires qui ne vivent pas avec leur mère, cette organisation est source de difficultés. Cette invitation constitue en effet une institution informelle⁴³ qu'il est difficile et mal vécu de contourner.
- 27 Concernant la répartition des activités, on notera d'abord l'importance, pour le confort des agriculteurs, de disposer d'une main d'œuvre d'appoint pour certaines activités difficiles à réaliser seul (déplacer des animaux, couvrir un silo, accueillir un lot de veaux,...). De même, la présence régulière des parents observée dans plusieurs exploitations permet une organisation du travail plus souple dans la mesure où ils sont souvent les seuls à qui sont confiées certaines activités d'astreinte comme les soins aux animaux. En l'absence des parents, ces activités ne sont parfois jamais confiées. Dès lors, le ménage ne prend pas de vacances. Mais parfois, les agriculteurs dans cette situation font appel au service de remplacement. En conclusion sur ce point, on notera que les relations de travail dans les exploitations étudiées peuvent se référer, comme le soulignait plus largement Karl Polanyi⁴⁴, à des principes de comportement économique divers : le marché, le don et l'économie familiale.
- 28 Outre l'importance de la main d'œuvre occasionnelle pour certaines activités clairement identifiées, nos enquêtes montrent également que le fait de disposer d'un collectif de travail important a des conséquences directes sur la disponibilité globale du chef d'exploitation. Dans l'ensemble, plus le collectif de travail est important, plus le temps disponible du chef d'exploitation tend à être élevé. Deux types de stratégies ont pu être observés chez les agriculteurs rencontrés (figure 1).

Figure 1 : Temps disponible du CEX/nombre de personnes dans collectif travail⁴⁵



groupe A (symbole ■) ; groupe B (symbole ▲)

- 29 Le premier groupe (A), comprend des agriculteurs isolés, disposant d'un collectif de travail restreint ou difficilement mobilisable. On constate alors que ces agriculteurs choisissent de structurer leur temps de travail en se fixant des règles d'organisation qui conduisent à augmenter la part des activités qui doivent se faire à moment fixe (la comptabilité peut ainsi devenir une activité d'astreinte au même titre qu'une activité consacrée aux animaux). Il en résulte une augmentation du temps de leurs activités d'astreinte ⁴⁶ quotidienne, quitte dans certains cas à diminuer certaines activités de saison. Ce qui apparaît de prime abord comme une « rigidification » du système de production leur permet en réalité de limiter les aléas et de planifier leurs travaux d'une manière qui tient compte du fait qu'ils doivent travailler seuls : le système de production est ajusté aux compétences et au temps disponible du collectif de base. C'est dans ce groupe également que l'on retrouve les agriculteurs très spécialisés. Les réserves de flexibilité dans ce groupe sont réduites, accroître encore le temps de travail devient difficile, s'inscrire dans des collectifs plus larges (type coopérative de matériel) également. Le deuxième groupe (B), dispose d'un collectif de travail plus abondant et aisément mobilisable. On y observe une tendance à la multiplication des activités différentes. C'est dans ce groupe que l'on rencontre les agriculteurs ayant choisi de compléter leurs activités agricoles par les activités d'accueil touristique ou de vente directe. Ceux-là savent qu'ils peuvent compter sur la régularité des apports en travail intermittent venant soit de la famille, soit des réseaux d'amitiés ou de voisinage. Dans ce groupe, les réserves de main d'œuvre autorisent la mise en œuvre d'une flexibilité numérique et d'une flexibilité fonctionnelle du fait de la diversité des tâches réalisées.
- 30 Ce qui change par rapport aux analyses précédentes, issues des travaux de mesure du travail agricole (cf. *supra*), c'est que ces travaux reposaient au fond sur l'hypothèse implicite que le collectif de travail « s'arrange » avec les moyens de production présents, sous la houlette d'un chef d'exploitation qui calcule le temps nécessaire à chaque opération. Les données plus qualitatives recueillies dans nos enquêtes montrent qu'il faudrait raisonner les ajustements dans deux dimensions : c'est aussi le système productif qui est ajusté aux disponibilités de travail (permanentes ou non) ⁴⁷.

Des activités plus ou moins flexibles, des formes d'ajustement diverses

- 31 Les ajustements du système productif peuvent être recherchés de plusieurs façons. Ils peuvent, tout d'abord, viser à ajuster les choix de production au collectif disponible. Le travail agricole lié à l'exploitation de processus biologiques, dépend pour partie des aléas agro-climatiques. Pour certains agriculteurs disposant d'un collectif restreint, cette contrainte oriente les choix productifs et conduit à sécuriser un système d'activités en développant des systèmes techniques qui reposent principalement sur du travail d'astreinte, plus régulier (par exemple atelier hors-sol).
- 32 Les ajustements peuvent également viser à accorder la composition et le fonctionnement d'un collectif de travail élargi à un projet. Certaines activités de diversification ou de service se caractérisent soit par leur côté peu prévisible ⁴⁸, soit par des contraintes impératives qui viennent concurrencer les activités d'astreinte quotidienne ⁴⁹. Seuls les agriculteurs disposant d'un collectif de travail leur offrant la souplesse nécessaire peuvent développer ces activités.
- 33 Outre l'appui important des bénévoles dont nous avons parlé plus haut, plusieurs stratégies sont mises en place par les ménages pour gérer leur collectif de travail et acquérir cette souplesse. Une première stratégie pour les exploitations familiales est l'embauche de salariés, soit par l'exploitation « seule », soit *via* des groupements d'employeurs : cette stratégie se développe, elle est très liée aux dynamiques collectives existant localement. Dans certains cas, le regroupement s'élargit aux collectivités territoriales qui trouvent ainsi la main d'œuvre dont elles ont besoin pour des activités qui peuvent être réalisées dans les interstices des tâches impératives comme l'entretien des chemins ⁵⁰. Les salariés se partagent alors entre deux types d'employeurs : les agriculteurs qui font appel à eux pour les activités pour lesquelles ils ne disposent pas de marges de manœuvre (activités à rythme contraint) et les collectivités qui récupèrent les salariés le reste du temps. Pour les agriculteurs, cette stratégie s'inscrit dans la recherche d'une plus grande flexibilité numérique ⁵¹. Pour les salariés, le bilan est parfois mitigé. D'un côté ils apprécient le fait de disposer d'un emploi à plein temps au lieu d'une combinaison d'emplois à temps partiels et/ou de contrats occasionnels. Mais d'un autre côté ils se plaignent parfois d'être mobilisés surtout pour les travaux pénibles ou encore de ne pouvoir s'investir complètement dans leur travail, n'étant toujours que de passage ⁵² et n'étant toujours que des travailleurs à temps partiels dans chacun des collectifs de travail auxquels ils sont associés. Une deuxième stratégie, souvent évoquée, est la création d'un nouveau collectif d'exploitants élargi sur des bases formelles, comme les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC). C'est une voie maintenant assez connue. Elle a surtout été étudiée dans le cadre du renouvellement d'un associé ⁵³, extérieur à la famille, remplaçant bien souvent un père ou une mère partant à la retraite ⁵⁴. À la flexibilité numérique s'ajoute ici la volonté de mettre en place une flexibilité fonctionnelle en accroissant le potentiel de global de travail, tant quantitativement que qualitativement.
- 34 Ainsi, contrairement aux tendances générales qui semblaient se dessiner ⁵⁵ : on observe que le nombre d'agriculteurs travaillant seuls n'a pas tendance à s'accroître. En France, le nombre moyen d'UTA/exploitation a même tendance à augmenter : 1,4 en 2000 contre 1,1 en 1988 ⁵⁶.

Tableau 2 : Quelques évolutions concernant la population agricole en France métropolitaine ⁵⁷

	1988	2000	Évolution
Nombre d'exploitations agricoles	1 016 755	663 807	- 34,7 %
Chefs d'exploitation et co-exploitants	1 088 731	763 953	- 29,8 %
Chefs d'exploitation et co-exploitants en nombre d'UTA ⁵⁸	797 866	536 482	- 32,8 %
Conjoints actifs sur l'exploitation	525 825	247 965	- 52,8 %

Conjoints actifs sur l'exploitation en nombre d'UTA	294 687	126 491	- 57,1 %
Autres actifs familiaux	262 742	143 055	- 45,6 %
Autres actifs familiaux en nombre d'UTA	122 387	55 109	- 55,0 %
Salariés permanents	161 297	164 237	+ 1,8 %
Salariés permanents en nombre d'UTA	142 721	137 558	- 3,6 %

35 En revanche, un double mouvement contribue à resserrer les contraintes de travail : d'une part l'accroissement moyen des surfaces par exploitation (+ 50 % entre 1988 et 2000), d'autre part la diminution proportionnellement forte des conjoints actifs (tableau 2) pendant la même période. On peut remarquer que dans toutes les catégories d'actifs recensés (hormis les salariés), la baisse en termes d'UTA est plus forte que celle calculée en termes absolus. Ainsi, les conjoints actifs sur l'exploitation y avaient en moyenne un taux d'emploi de 0,56 UTA en 1988, ce chiffre n'est plus que de 0,51 UTA en 2000. Il n'est pas possible de dire aujourd'hui, si cette diminution traduit une baisse équivalente du nombre de travailleurs intermittents et bénévoles, qui assurent, comme nous l'avons souligné, certains ajustements. Mais ces données tendent à corroborer l'hypothèse selon laquelle la participation des différents membres de la famille aux activités de l'exploitation diminue⁵⁹. La réduction du collectif de travail poserait alors des problèmes nouveaux tenant à la nécessité d'assurer une présence sur l'exploitation, de bénéficier de temps à autre d'un coup de main, *etc.* Mais surtout, cette réduction pourrait s'avérer très handicapante pour la mise en œuvre d'activités complémentaires, que celles-ci soient ou non liées à l'exploitation, de par les différences de rythmes et de contraintes que doivent gérer les ménages qui s'y essaient⁶⁰ : la spécialisation choisie par les agriculteurs travaillant seuls apparaît rationnelle au regard des ressources en travail dont ils disposent.

La disparition du régime de croisière

36 Dans son ouvrage concernant la flexibilité, Richard Sennett⁶¹ insiste sur une caractéristique importante des changements qu'introduit la flexibilité dans les systèmes productifs : la disparition du long terme comme horizon organisationnel pour le travail. La progression lente d'une carrière au sein d'une même institution devient plus rare. Elle devient même socialement moins légitime tant s'est imposée⁶² l'idée que les individus doivent être des « porteurs de projets », autonomes, souples et réactifs, gérant leur capital de compétences auprès de divers clients⁶³. Ces constats font écho à ce que nous avons pu repérer dans les exploitations agricoles, spécialement celles détenues par des ménages combinant plusieurs activités professionnelles. Une notion phare utilisée en gestion des exploitations a disparu : celle de « rythme de croisière ». En schématisant, les plans de développement conçus à partir de la fin des années 1960 reposaient sur un plan de formation un programme d'investissement, un accroissement de la production s'étalant sur quelques années (souvent cinq ans) et l'installation dans un rythme stabilisé une fois le plan abouti⁶⁴.

37 Cette période paraît dépassée. Nous avons observé chez les ménages combinant plusieurs activités qu'ils tendent à être toujours « en projet », c'est à dire qu'ils ne considèrent plus devoir atteindre un rythme de croisière. Que ce soit un ajout d'activité, une suppression ou une substitution, ils adaptent constamment leur système d'activités aux contingences du moment. Cet état de projet permanent incite les ménages à mettre en œuvre des formes de flexibilité technique facilitant les transformations. Ainsi, on observe la modification d'un certain nombre de raisonnements d'investissement faits par les agriculteurs : par exemple, il n'est pas rare de voir la durée d'amortissement des bâtiments d'exploitation ramenée à dix, voire huit ans⁶⁵, et leur conception intègre la possibilité de pouvoir rapidement transformer leur usage (flexibilité technique). Dans le même temps cela contraint ces agriculteurs à trouver du temps pour la gestion de ces changements. Auto-construction, chevauchement de deux activités, *etc.*, sont autant de situations dont le caractère autrefois « exceptionnel » devient de plus en plus ordinaire. Ici encore, le fait de disposer d'un collectif de travail informel aux compétences

larges et facilement mobilisable apparaît comme une condition souvent nécessaire au succès de leur entreprise.

* * *

- 38 Au cours de la période de « crise » qui suivit le choc pétrolier, les ménages pratiquant l'agriculture ont surtout mis en œuvre une flexibilité financière et numérique : en accroissant l'offre de travail familial, ils purent abaisser son coût marginal, notamment grâce à la disponibilité des conjoints. Ces efforts étaient, jusqu'à la fin des années 1980, cohérents à la fois avec l'évolution de la population active agricole et avec les encouragements à la spécialisation et à l'agrandissement véhiculés par les politiques agricoles.
- 39 La situation actuelle apparaît plus complexe. Les ménages mettent en œuvre des stratégies diversifiées pour faire face à l'évolution de la régulation du secteur et des demandes qui lui sont adressées. Si la recherche d'une flexibilité numérique (par la constitution d'une réserve de travail bénévole) reste un élément important, les flexibilités techniques (par le fait de disposer d'un capital multi-usage) et fonctionnelles (par la polyvalence du collectif de travail engagé dans le processus de diversification) prennent une place significative. Ces types de flexibilité impliquent pour les ménages d'élargir la taille et les compétences de leur collectif de travail, de gérer une situation de projet permanent, de maîtriser des contraintes qui résultent spécifiquement de l'articulation d'activités variées, de rechercher des adaptations permanentes à une demande de services qui nécessite une gestion des contacts directs avec le consommateur final, *etc.* Or, la situation actuelle qui se caractérise par l'agrandissement des exploitations s'accompagne pour nombre de ménages d'une augmentation des contraintes d'organisation du travail du ménage, du fait notamment qu'une fraction croissante des conjoints travaille désormais hors de l'exploitation. Ainsi, les ménages qui combinent une activité agricole à temps plein (pour l'un des conjoints) et une activité salariée à l'extérieur (pour l'autre conjoint) doivent-ils inventer de nouvelles formes d'organisation du travail pour disposer de réserves de flexibilité nécessaires pour entreprendre des activités complémentaires ou faire face à des aléas.

Notes

- 1 Christophe Everaere, « Intégration et flexibilité », dans *Revue française de gestion*, juillet-août 1994, pp. 4153.
- 2 Jean-Luc Proutat, « Quelle flexibilité du travail pour quelle efficacité ? », dans *Problèmes économiques*, n° 2614, avril 1999, pp. 1-4.
- 3 Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, 843 p.
- 4 Richard SENNETT, *Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité*, traduit de l'anglais (*The Corrosion of Character. The Personal Consequences of Works in the New Capitalism*, 1998) par P.E. Dauzat, Paris, Albin Michel, 2000, 224 p. (p. 9).
- 5 Outre l'individualisation du risque, qui fait partie des caractéristiques importantes de la flexibilité (Richard SENNETT, *Le travail sans qualités...*, ouv. cité), on assiste à son déplacement : la flexibilité « permet de reporter sur les salariés, mais aussi sur les sous-traitants et autres prestataires de services, le poids de l'incertitude marchande » (Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, ouv. cité, p. 292)
- 6 Le cas le plus flagrant a sans doute été l'instauration des Quantités maximales garanties (QMG) entre 1988 et 1992 qui rendait les agriculteurs collectivement responsables des dépassements par une baisse du prix garanti.
- 7 Philippe Lacombe, « Les agriculteurs dans la société : quelles fonctions ? Quels métiers », dans Gérard MICLET, Lucie SIRIELX et Sophie THOYER [dir.], *Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités*, Paris, Economica, 1998, pp. 11-48.
- 8 Pour l'UE, voir par exemple la déclaration de Cork : Commission Européenne, *L'Europe rurale, des perspectives pour l'avenir. Déclaration de Cork. Un milieu rural vivant*, 1996. Pour la France, ces réorientations trouvent aujourd'hui leur traduction politique dans la volonté affichée de reconnaître, voire de rémunérer, les différentes fonctions de l'agriculture (loi

- d'orientation agricole de 1999) ou encore de valoriser la polyvalence des individus dans le monde rural (projet de Loi rurale 2003).
- 9 Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, *Recensement agricole 2000. Agreste, cahiers n° 3-4*, décembre 2001, 89 p.
- 10 Michel BLANC, André BRUN, Bernard DELORD et Philippe LACOMBE, « L'agriculture française est-elle encore familiale ? », dans Pierre COULOMB, Hélène DELORME, Bertrand HERVIEU, Marcel JOLLIVET et Philippe LACOMBE [dir.], *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990, pp. 310-327 (p. 317).
- 11 23,2 % des conjoints travaillaient hors de l'agriculture en 1990, 32 % en 1995. L'effectif des conjoints actifs sur les exploitations agricoles a fortement régressé depuis 1988, passant de 66 % à 50 % (dont 24 % seulement à temps plein) entre 1988 et 2000. Solange Rattin, *Premiers résultats du recensement agricole 2000. Des exploitations plus grandes, des exploitants plus jeunes*, <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>, 2001.
- 12 Daniel Piveteau, « Travail et gestion du temps », dans *Projet*, n° 259, 1999, pp. 69-76.
- 13 Annie Gauvin et Jacques-Henry JACOT, *Temps de travail, temps sociaux, pour une approche globale*, Paris, Éditions Liaisons, 1999, 228 p.
- 14 Daniel Mercure, « Les formes de la flexibilité », dans *Sciences humaines*, n° 78, décembre 1997, pp. 33-35.
- 15 Yves Bouchut, « Organiser et gérer la production », dans Jacques-Henry JACOT [dir.], *Du fordisme au toyotisme. Études et recherches, Commissariat général au Plan*, n° 7-8, 1990, pp. 169-212.
- 16 Daniel Mercure, « "Les formes de la flexibilité », art. cité.
- 17 Ce que Christophe Everaere appelle « le dilemme flexibilité/performance » : Christophe Everaere, « Intégration et flexibilité », art. cité, p. 42.
- 18 Catherine LAURENT, Sandrine BLANCHEMANCHE, Fatima HASSANI et Patrick MUNDLER, « Une nouvelle économie du temps pour les ménages agricoles », dans *Actes du Symposium de Montpellier*, Paris, INRA, 2000, pp. 227-241.
- 19 Voir : Jean-Louis Brangeon, Gwenaël Jégouzo et Bernard Roze, « La durée annuelle du travail professionnel agricole en élevage laitier et porcin », dans *Emploi et conditions de travail dans l'agriculture et l'agroalimentaire*, volume 1, MRES-INRA, 1987, 28 p.+ annexes ; Jean-Louis Brangeon, Gwenaël Jégouzo et Bernard Roze, « Le travail agricole par travailleur : définitions et mesures », dans *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n° 122, 1989, pp. 31-40 ; Noëlla JEAN, Anne Lacroix, M. MAAMOUN et Amédée Mollard, « Durée et intensité du travail des agriculteurs dans la crise économique », dans *Emploi et conditions de travail dans l'agriculture et l'agroalimentaire*, ouv. cité, volume 1, 30 p.+ annexes ; Anne Lacroix et Amédée Mollard, *La mesure du travail agricole*, Grenoble, INRA-ESR, 1989, 125 p. Sur le plan méthodologique, différentes modalités d'enregistrement des temps de travaux furent testées, s'inspirant des « budgets temps » ou des « budgets travail ». Compte tenu de la lourdeur de ces procédures de recueil de données, chacune de ces équipes élaborera une procédure un peu allégée qui renonçait explicitement à l'exhaustivité des relevés quotidiens : remplissage des carnets de budget temps trois jours par mois pour Brangeon et *alii* ; méthode déclarative complétée par un enregistrement sur un année complète pour un échantillon restreint à dimension monographique pour Jean et *alii*.
- 20 Noëlla JEAN, Anne Lacroix, M. MAAMOUN et Amédée Mollard, « Durée et intensité du travail des agriculteurs... », art. cité.
- 21 À noter que la crise est ici rapportée à la baisse du revenu qui à partir de 1975 entraîne un ralentissement significatif de la substitution du travail par du capital.
- 22 Alexandre Tchayanov, *L'organisation de l'économie paysanne*, traduit par A. Berelowitch, Paris, librairie du Regard, 1990 (première édition, 1925), 344 p.
- 23 Jean-Louis Brangeon, Gwenaël Jégouzo, Bernard Roze, « Le travail agricole... », art. cité.
- 24 Michèle Salmona, *Souffrance et résistance des paysans français : violence des politiques publiques de modernisation économique et culturelle*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1994, 254 p.
- 25 Noëlla JEAN, Anne Lacroix, M. MAAMOUN et Amédée Mollard, « Durée et intensité du travail des agriculteurs... », art. cité, p. 53.
- 26 Là encore, ce phénomène est corroboré par les travaux de Michèle Salmona, qui montre comment les épouses sont fortement mobilisées pendant la période de modernisation, puis

doivent se reconverter hors de l'exploitation une fois le processus achevé : Michèle Salmona, *Souffrance et résistance des paysans français...*, ouv. cité.

27 Michel SEbillotte, « Évolution et actualité des problèmes d'organisation du travail en agriculture », dans *BTI*, n° 412-413, 1986, pp. 621-630.

28 Edgar Pisani, *Pour une agriculture marchande et ménagère*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1994, 191 p.

29 Ces enquêtes ont été réalisées dans le cadre de la première convention INRA/DADP-Rhône-Alpes.

30 Pour des précisions concernant les aspects méthodologiques (méthode bilan travail), voir : Benoît DEDIEU et alii, *Bilan travail pour l'étude du fonctionnement des exploitations d'élevage*, Collections Lignes, INRA-Institut de l'élevage, 1993, 15 p. + annexes ; Benoît DEDIEU, Catherine LAURENT et Patrick MUNDLER, « Organisation du travail dans les systèmes d'activités complexes », dans *Emploi agricole, emploi rural. Continuités, ruptures, innovations. Économie rurale. Agricultures, espaces, sociétés*, n° 253, septembre-octobre 1999, pp. 28-35. Concernant les principaux résultats, voir : Sandrine BLANCHEMANCHE, *La combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles. L'exemple du département de l'Isère*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université Paris X, 2000, 462 f° + annexes ; Catherine LAURENT, Sandrine BLANCHEMANCHE, Fatima HASSANI et Patrick MUNDLER, « Une nouvelle économie du temps... », art. cité.

31 Dans la méthode bilan-travail, la cellule de base désigne les travailleurs permanents pour lesquels l'activité agricole est prépondérante en temps et en revenu.

32 Jean-Louis Brangeon, Gwenaël Jégouzo et Bernard Roze, « La durée annuelle du travail professionnel agricole... », art. cité.

33 Jean-Marie CELLIER et Jean-Claude MARQUIÉ, « Systèmes d'activités et régulations dans l'exploitation agricole », dans *Le Travail humain*, volume 43, n° 2, pp. 321-336.

34 Pierre ROLLE, « Le travail en agriculture », dans Josiane BOUTET, Henry JACOT, Jacques KERGOAT et Danièle LINHART [dir.], *Le monde du travail*, collection Textes à l'appui-Histoire sociale, Paris, Éditions La découverte, 1998, 310 p. (p. 103).

35 Benoît DEDIEU, Catherine LAURENT et Patrick MUNDLER, « Organisation du travail... », art. cité ; Catherine LAURENT, Sandrine BLANCHEMANCHE, Fatima HASSANI et Patrick MUNDLER, « Une nouvelle économie du temps... », art. cité.

36 Lionel Prouteau, « Les différentes façons d'être bénévole », dans *Économie et statistique*, n° 311, 1998, pp. 57-73.

37 *Idem*, p. 65.

38 La législation admet l'existence d'un bénévolat familial ou d'une entraide professionnelle. Dans les autres cas, il s'agit en principe d'un travail « au noir », même si une tolérance semble s'appliquer dans la pratique.

39 On trouve cela par exemple dans la vente directe : un bénévole prend chaque semaine une commande importante et se charge de livrer les produits et d'encaisser le produit de ces ventes ; un autre cas réside dans la transformation de viande : un bénévole compétent se charge régulièrement de la découpe ou de l'abattage des animaux.

40 Lionel Prouteau, « Les différentes façons d'être bénévole », art. cité.

41 INSEE, *Les emplois du temps en France en 1985-1986*, Document de travail, 1991, 311 p.

42 Gilles ALLAIRE, « Itinéraires et identités professionnels des travailleurs de l'agriculture », dans *Actes et communications*, n° 3, INRA, 1988, pp. 175-211. Gilles Allaire distingue « le collectif de base » composé des intervenants réguliers, d'un collectif qui peut-être « élargi par le recours à l'entraide, ou à des entreprises de service de différente nature » (p. 179). Ici nous considérons la totalité des personnes qui interviennent sur l'exploitation, de façon régulière ou non, mais nous ne prenons pas en compte les prestataires de service.

43 Au sens où l'entendent les économistes institutionnalistes, voir par exemple : Thorstein COREI, *L'économie institutionnaliste*. Paris, Economica, 1995, 112 p. ; Jerry Rodgers, « Économie institutionnaliste, économie du développement et économie du travail », dans *Informations et commentaires*, n° 87, avril-juin 1994, pp. 1-17.

44 Karl Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, première édition 1944, traduction de l'anglais par Catherine Malamoud et Maurice Angeno, préface de Louis Dumont, collection NRF, Paris, Gallimard, 1983, 419 p.

45 Note méthodologique : le temps disponible est calculé à partir d'un indice : le temps disponible calculé (TDC) qui correspond au temps théorique qui reste à l'exploitant une fois

réalisé son travail d'astreinte (soins aux animaux, traite,...) et son travail de saison (chantiers de récolte,...). Il correspond par conséquent au temps qui reste à l'exploitant pour effectuer toutes les activités non comptabilisées dans la méthode bilan-travail (tâches interstitielles), et pour, le cas échéant, mettre en œuvre un nouvel atelier ou une nouvelle activité : Benoît DEDIEU, Catherine LAURENT et Patrick MUNDLER, « Organisation du travail... », art. cité.

46 Le *travail d'astreinte* correspond au travail à réaliser quasi quotidiennement, peu concentrable et peu différable : Benoît DEDIEU, Catherine LAURENT et Patrick MUNDLER, « Organisation du travail... », art. cité.

47 On retrouve ainsi certaines conclusions d'Alexandre Tchayanov qui apparaissent d'une grande actualité : « l'élément qui organise techniquement le processus de production est la main d'œuvre » (Alexandre Tchayanov, *L'organisation de l'économie paysanne*, ouv. cité, p. 55)

48 L'agrotourisme ou les services aux particuliers ou aux collectivités dans lesquels s'engagent de nombreux agriculteurs relèvent souvent d'une telle dynamique. Ces activités peuvent avoir des rythmes difficilement prédictibles car elles dépendent du rythme de présence d'un petit nombre de clients, voir : Catherine LAURENT, Sandrine BLANCHEMANCHE, Fatima HASSANI et Patrick MUNDLER, « Une nouvelle économie du temps... », art. cité.

49 Un cas fréquent concerne la vente directe sur les marchés qui impose de partir très tôt le matin et nécessite d'être remplacé pour les soins aux animaux.

50 Véronique DROUET, *À quelle demande sociale correspond la création d'un GEIQ ? L'exemple de la mise en œuvre d'un GEIQ rural dans la vallée du Giffre, Haute-Savoie*, Lyon, Université Lyon 2, ISPEF, mémoire DHEPS, 1999, 102 f°

51 La main d'œuvre salariée permanente s'est légèrement accrue entre 1988 et 2000 (+ 1,8 %), ce qui rompt avec plusieurs décennies de baisse. 25 % du travail total est apporté par de la main d'œuvre salariée en 2000 contre 16 % en 1988 (Solange Rattin, *Premiers résultats du recensement agricole 2000...*, texte internet cité). Cependant il est difficile de distinguer ce qui dans cet accroissement résulte de créations effectives d'emplois et ce qui correspond à une simple régularisation de travail antérieurement « au noir ».

52 Françoise Bourquelot et Jacqueline Pasquier, « Chez les salariés agricoles : une singulière flexibilité », dans Pierre Maclouf [dir.], *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, ARF Éditions/Éditions L'Harmattan, 1986, pp. 231-238.

53 Voir : Télé Promotion Rurale Rhône-Alpes, *GAEC et sociétés. Étude qualitative*, Lyon, 1993, 80 p. ; Alice BARTHEZ, « Installation "hors du cadre familial" et relation d'adoption », dans *Emploi agricole, emploi rural. Continuités, ruptures, innovations. Économie rurale. Agricultures, espaces, sociétés*, n° 253, septembre-octobre 1999, pp. 15-27.

54 Les exploitants sont liés par des liens familiaux dans 90 % des GAEC : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, *Recensement agricole 2000. Agreste*, cahiers n° 3-4, décembre 2001, 89 p.

55 Yvette Harff et Hugues Lamarche, « Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux », *Économie rurale, Agricultures, espaces, sociétés*, n° 244, mars-avril 1998, pp. 3-11 ; Yvette Harff et Hugues Lamarche, « La réorganisation du travail en agriculture : quels rapprochements avec l'industrie ? », dans *Actes du colloque « Nouvelles ruralité, nouvelles urbanités »*, Strasbourg, mai 2000, à paraître, 13 f°

56 Solange Rattin, *Premiers résultats du recensement agricole 2000...*, texte internet cité.

57 Sources : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, *Recensement agricole 2000. Agreste*, ouv. cité.

58 UTA : Unité de travail annuel.

59 Yvette Harff et Hugues Lamarche, « La réorganisation du travail en agriculture... », art. cité.

60 Sandrine BLANCHEMANCHE, *La combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles...*, ouv. cité.

61 Richard SENNETT, *Le travail sans qualités...*, ouv. cité.

62 Par exemple dans les discours produits par les auteurs de management : Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, ouv. cité.

63 Pour un aperçu de cette position : Bob AUBREY, « Vers un nouveau modèle de travail », dans *Futuribles*, n° 207, 1996, pp. 23-41.

64 En réalité, comme l'a montré Michèle Salmona, l'installation dans un rythme stabilisé, après une phase de travail intense pendant la période de réalisation du plan de développement, concernait surtout les membres permanents du collectif de travail agricole. Ceux qui avaient assumé l'essentiel de la flexibilité (les épouses principalement) se trouvaient brusquement en

surnombre, ce qui pouvait aller jusqu'à leur exclusion du collectif de travail. Michèle Salmona décrit longuement les dures conséquences psychologiques de ce processus : Michèle Salmona, *Souffrance et résistance des paysans français...*, ouv. cité.

65 Le type de construction s'est progressivement transformé par une substitution des matériaux durables (pierres, parpaings, tuiles,...) par des matériaux beaucoup plus légers (fibrociment, panneaux pré-construits,...) qui sont moins durables, mais aussi moins coûteux et qui autorisent des transformations d'usage rapide.

Pour citer cet article

Référence électronique

Patrick Mundler et Catherine Laurent, « Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolutions en cours », *Ruralia* [En ligne], 12/13 | 2003, mis en ligne le 26 janvier 2005, consulté le 16 mars 2014. URL : <http://ruralia.revues.org/336>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

La flexibilité du travail est au cœur des débats concernant les transformations de la production et du travail. Ce débat touche tous les secteurs d'activité. Au cours de la période de « crise » qui suivit le choc pétrolier, les ménages pratiquant l'agriculture ont surtout mis en œuvre une flexibilité financière et numérique : en accroissant l'offre de travail familial, ils purent abaisser son coût marginal, notamment grâce à la disponibilité des conjointes. Jusqu'à la fin des années 1980, ces efforts apparurent cohérents à la fois avec l'évolution de la population active agricole et avec les encouragements à la spécialisation et à l'agrandissement véhiculés par les politiques agricoles. La situation actuelle apparaît plus complexe. Il est possible d'en faire ressortir quelques grands traits en s'appuyant sur des observations de terrain restituées par la littérature, sur des données statistiques décrivant les évolutions structurelles de l'agriculture et sur des enquêtes directes réalisées dans le cadre d'un programme de recherche mené en Rhône-Alpes. On observe ainsi que les ménages mettent en œuvre des stratégies diversifiées pour faire face à l'évolution de la régulation du secteur et des demandes qui lui sont adressées. Si la recherche d'une flexibilité numérique (par la constitution d'une réserve de travail bénévole) reste un élément important, les flexibilités techniques (par le fait de disposer d'un capital multi-usage) et fonctionnelles (par la polyvalence du collectif de travail engagé dans le processus de diversification) prennent une place significative.

Labour Flexibility in Agriculture: Observation Methods and Current Trends

Labour flexibility is a core issue in debate on changes in production and work in all economic sectors. During the slump following the oil crisis, farm households introduced financial and numerical flexibility. By increasing the supply of family labour, they were able to reduce its marginal cost, owing mainly to farmers' wives' availability. Until the late 1980's, these efforts were consistent both with trends in the agricultural working population and with government incentives to specialize and expand. The current situation seems more complex. A few basic trends can be identified by drawing on empirical observations reported in the literature, statistics on structural trends in agriculture, and direct surveys carried out in the Rhône-Alpes research programme. Farm households currently apply a variety of strategies to meet the demand of changing regulation of the sector. Although numerical flexibility (creation of a pool of voluntary workers) remains an important objective, technical flexibility (having multi-purpose capital available) and functional flexibility (versatility of the labour collective engaged in the diversification process) are playing an increasingly significant part.

Entrées d'index

Chronologique : XXe siècle, XXIe siècle